

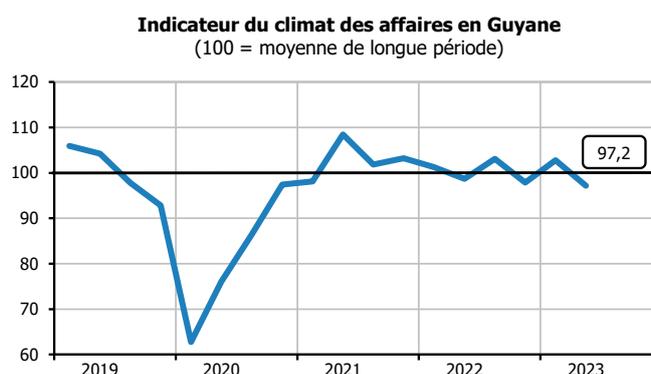
Communiqué de presse

Cayenne, le 27/09/2023

## L'IEDOM Guyane publie les Tendances conjoncturelles du 2<sup>e</sup> trimestre 2023

### Une activité qui évolue en dents de scie

L'indicateur du climat des affaires (ICA) décroît de 5,6 points au deuxième trimestre 2023, s'établissant à 97,2 points. La confiance des entreprises interrogées est pénalisée par une baisse de l'activité et des perspectives négatives. La persistance de la forte inflation, des problèmes logistiques ainsi que la remontée des taux d'intérêt sont également de nature à peser sur le moral des chefs d'entreprise locaux. En outre, le repli de l'activité du spatial constitue une préoccupation supplémentaire pour les acteurs économiques.



Source : Enquête de conjoncture de l'IEDOM

Symptôme de ce fléchissement de l'activité, les défaillances d'entreprises sont en hausse : +62,8 % en cumul sur un an. Leur niveau reste néanmoins inférieur à celui de 2019.

Du côté des prix, l'IPC de l'ensemble des produits (hors tabac) subit une hausse de 1,3 % au deuxième trimestre. Toutefois, l'inflation globale continue de décélérer en glissement annuel : l'IPC enregistre une augmentation de 2,0 % contre +3,0 % au trimestre précédent (hors tabac).

Sur le marché de l'emploi, l'insertion des jeunes demeure préoccupante : le nombre de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans (17 % des DEFM A, B, et C) augmente de 1,9 % ce trimestre et de 5,5 % sur un an. Plus largement, le nombre de DEFM A, B et C diminue de 0,8 % sur 3 mois.

**Retrouver notre analyse complète gratuitement en ligne :**

<https://www.iedom.fr/guyane/publications/publications-economiques-et-financieres/conjoncture-economique/tendances-conjoncturelles-trimestrielles/>

L'Institut d'émission des départements d'outre-mer assure le rôle de banque centrale dans les cinq départements d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion et Mayotte), ainsi que dans les collectivités de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et Saint-Martin et des TAAF, dont la monnaie est l'euro. Il exerce ses missions de banque centrale « au nom, pour le compte et sous l'autorité de la Banque de France ». L'IEDOM exerce également des missions de service public qui lui ont été confiées par l'État. Par ailleurs, il assure le rôle d'observatoire économique et monétaire des économies ultramarines.

**Les publications de l'IEDOM sont téléchargeables gratuitement sur le site [www.iedom.fr](http://www.iedom.fr)**

Contact : [direction@iedom-guyane.fr](mailto:direction@iedom-guyane.fr) - tél : 05 94 29 36 73